

Votre bulletin d'information sur la filière riz au Mali



RESEAU RIZ

Numéro 01 – Juin 2002 - GRATUIT

BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATION ET DE LIAISON DU RESEAU RIZ

Introduction :

Durant les cinq dernières années, la production rizicole a connu une augmentation remarquable passant de 627 405 tonnes en 1996/97 à 932 588 tonnes en 2001/2002, avec un taux de croissance annuelle de 5,45%.

On note cependant des disparités entre les années et entre les systèmes d'aménagement et le degré de maîtrise de l'eau.

L'amélioration des performances en matière de production rizicole est due surtout aux efforts consentis dans les domaines de la maîtrise de l'eau et de l'intensification principalement en zone Office du Niger où les rendements dépassent 5 tonnes à l'hectare.

De ce fait, on note une amélioration sensible de la norme de consommation de riz qui est passée de 40,72 Kg/hbt/an en 1996 à 43,55 Kg/hbt/an en 2001.

Cependant, l'analyse de l'exercice d'évaluation des coûts de production du paddy à l'Office du Niger durant les 3 dernières années a mis en évidence une forte variabilité des coûts entre parcelles, selon leur état d'aménagement en zone d'encadrement de l'Office et entre les exploitations. Les coûts de production varient entre 250 000 et 350 000 F CFA/ha. Ailleurs, la situation est quelque peu différente due essentiellement au fait qu'il n'existe pas de méthodes harmonisées de calcul des coûts de production. Celles-ci varient d'une part selon les structures de vulgarisation et d'autre part selon les systèmes de production.

Néanmoins, les opportunités offertes par les marchés de consommation, l'organisation de plus en plus des producteurs autour de la filière et l'amélioration constante de la productivité, permettent aux producteurs d'espérer sur une amélioration durable de leurs revenus.

SOMMAIRE

Production rizicole de la campagne 2001-2002 au Mali	2
Riziculture malienne en chiffres de 1996 à 2001	5
Introduction des variétés de riz dans la zone Office du Niger	10
Evaluation des coûts de production du Paddy à l'Office du Niger : un outil d'évaluation consensuelle	12
Information sur les autres réseaux	15
Informations générales	16

Directeur de Publication :

Sékou Oumar TALL

Rédacteur en Chef :

Abdramane BOUARE

Comité de Rédaction :

Tidiani DIARRA

Abdoulaye KEITA

Amadou CISSE

Lamissa DIAKITE

M'Bouillé KOITE

Souleymane KEITA.

Production rizicole de la campagne 2001/2002 au Mali

Par région

La production nationale du riz paddy est estimée à 932588 tonnes dont 334414 tonnes pour le secteur traditionnel soit 35,85%. La production du riz est en hausse de 25,55% par rapport à la campagne précédente et 37,51% par rapport à la production moyenne des cinq dernières années.

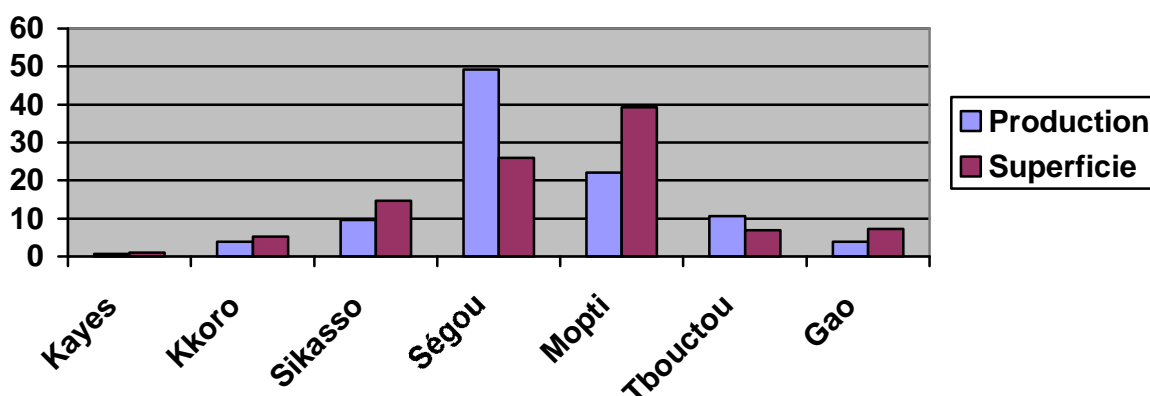
Tableau 1 : Production et superficie totale de riz par région campagne 2001/2002

Régions	Production (T)	Superficie (Ha)	Rendement moyen (kg/ha)	Pourcentage Production	Pourcentage Superficie
Kayes	6895	4451	1549	0,74	0,96
Koulikoro	36229	24083	1504	3,88	5,17
Sikasso	89037	68188	1305	9,55	14,64
Ségou	458492	121057	3787	49,16	25,98
Mopti	206521	182657	1130	22,14	39,21
Tombouctou	99613	32042	3108	10,68	6,88
Gao	35801	33420	1040	3,84	7,17
Total	932588	465898	2001	100	100

: DNAMR-DNSI

Source

Production(millier de tonne) et superficie(millier d'ha) de riz 2001-2002



Par région, on note que Ségou est la région la plus productrice de riz avec 458492 tonnes suivie de celle de Mopti avec 206521 tonnes représentant respectivement 49,16 % et 22,14% de la production totale de riz.

Par système de production

La production du riz paddy par système de production se présente comme suite : 41, 19% pour la maîtrise totale d'eau ; 17,61% pour la submersion contrôlée ; 5,13% pour les Petits Périmètres Irrigués Villageois(PPIV) et 35,85% pour le secteur traditionnel.

L'Office du Niger a lui seul produit 40 % de la production totale et en moyenne le rendement est passé de 2,3 tonnes à l'hectare en 2000 à 5,880 tonnes à l'hectare en 2001.

Cette tendance est vraie pour tous les autres systèmes de productions malgré les disparités importantes entre ces différents systèmes de production. Par rapport au niveau des rendements dans les différents systèmes de production on note 5,75 tonnes/ha pour la maîtrise totale de l'eau, 1,44 tonne/ha en submersion contrôlée ; 4,19 tonnes/ha pour les PPIV et 1,25 tonne/ha pour le secteur traditionnel.

Quant à la production du riz de contre saison, elle a connu une augmentation de 27,3% passant de 318000 tonnes à 24772 tonnes en 2001/2002.

Les superficies totales exploitées en riz ont été estimées à 465898 hectares dont 25,98% pour la région de Ségou, 39,31% pour la région de Mopti ; 14,64% pour la région de Sikasso et les 20,17% restant pour les régions de Kayes, Koulikoro, Tombouctou et Gao. Par contre les superficies du secteur traditionnel représentent 266656 hectares soit 57,23% de la superficie totale.

Les superficies ont enregistré également une augmentation de 32,08% par rapport à la campagne passée et 40,32% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Tableau 2 : Superficies et productions de riz par système de production campagne 2001/2002

Système de production	Zones	Superficies exploitées(hectare)			Productions(tonne)		
		Saison	Contre saison	Total	Saison	Contre saison	Total
Maîtrise totale de l'eau	Office du Niger	59663	3903	63566	352531	17550	370081
	OPIB*	2241	150	2391	8702	630	9332
	ODRS*	101	775	876	453	4262	4715
	Total	62005	4828	66833	361686	22442	384128
Submersion contrôlée	Office Riz Ségou	26593	-	26593	36769	-	36769
	Office Riz Mopti	18587	107	18694	17825	782	18607
	CMDT*	73781	-	73781	99219	-	99219
	Région Mopti	1743	180	1923	10461	1080	11541
Total	120704	287	120991	164274	1862	166136	
Maîtrise totale par pompage sans système de drainage	PPIV Kayes	52	-	52	10	-	10
	PPIV Tombouctou	10940	-	10940	46280	-	46280
	PPIV Gao	284	142	426	1152	468	1620
Total	11276	142	11418	47442	468	47910	
Secteur traditionnel	Pluvial	266656	-	266656	334414	-	334414
Tous systèmes	Total général	460641	5257	465898	907816	24772	932588

Source : DNAMR/DNSI

OPIB : Offices des périmètres irrigués de Baguinéda

ODR : Office de développement de la riziculture à Sélingué

CMDT : Compagnie malienne de développement des textiles.

Encadré 1 : Clin d'œil sur la hausse spectaculaire des prix des céréales au Mali en 2002

Bien que les résultats de la campagne agricole 2001-2002 dépassent de loin ceux de la campagne précédente, les marchés sont moins approvisionnés que d'habitude en céréales. Cette faiblesse de l'offre est déterminante dans la persistance de la hausse des prix des céréales sèches. La baisse de l'offre émane de plusieurs facteurs dont l'engouement et la priorité accordée à la campagne de coton au détriment de celle des céréales dans certaines zones, la baisse des rendements suite à l'arrêt des pluies en fin août dans certaines localités à travers le pays, la mauvaise répartition de la production agricole nationale, les achats de céréales effectués par le Programme Alimentaire Mondial, les exportations de céréales vers les pays voisins. L'intégration des marchés de la sous-région, la faiblesse des stocks report suite aux importantes exportations effectuées courant 2001 en direction du Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mauritanie. L'évolution à la hausse des prix peut se comprendre au cas où la production agricole est mauvaise ou moyenne aussi bien au Mali que dans ces pays voisins. En effet, cette situation de mauvaise production agricole a été vécue dans la sous-région et dans une moindre mesure au Mali. La grande demande des pays voisins sur le marché malien explique le niveau constamment élevé des prix des céréales sèches sur les marchés de consommation. Ainsi, le Mali continue d'observer depuis le début de l'année 2002 la poursuite de la hausse des prix malgré les résultats satisfaisants de la campagne agricole 2001-2002. Les prix des céréales ont affiché contre toute attente des niveaux qui n'ont jamais été atteints jusque là. De janvier à juin 2002 à Ségou (principale région de production céréalière du Mali), le prix au consommateur du mil est passé de 131 à 163 F CFA/Kg. Ce niveau de prix n'avait jamais été atteint même en 1995 qui, à cause d'une mauvaise campagne agricole et des exportations de céréales détenait le record des niveaux de prix. Il est de loin supérieur depuis janvier à ceux de la même période des quatre dernières années et à la moyenne des cinq dernières années. Il est important de ne pas perdre de vue que les résultats de la campagne agricole 2001-2002 dépassent de 24% ceux de la campagne précédente ; mais l'offre des céréales enregistrée sur les marchés est nettement en deçà de la demande.

Le risque d'une éventuelle rupture d'approvisionnement semble être faible car on assiste actuellement à :

- Des ventes d'intervention de l'OPAM et des distributions alimentaires gratuites dans les zones vulnérables ;
- Des importations de maïs de la Côte d'Ivoire ;
- Des importations de sorgho du Burkina Faso ;
- Des réexportations de riz du Burkina Faso en dehors des marchés maliens.

S'agissant du riz, les prix de cette année restent légèrement supérieurs, depuis le mois d'avril, à ceux de la campagne passée.

Source : OMA

LA RIZICULTURE MALIENNE EN CHIFFRES DE 1996 à 2 001

Evolution des superficies, productions et rendements par région

La production rizicole de 1996 à 2001 hormis un léger fléchissement en 1997/98 a évolué de façon croissante en passant de 627405 tonnes en 1996/97 à 932588 tonnes en 2001/2002 soit une augmentation globale de 32,72% et un taux d'accroissement annuel moyen de 5,45% sur la période.

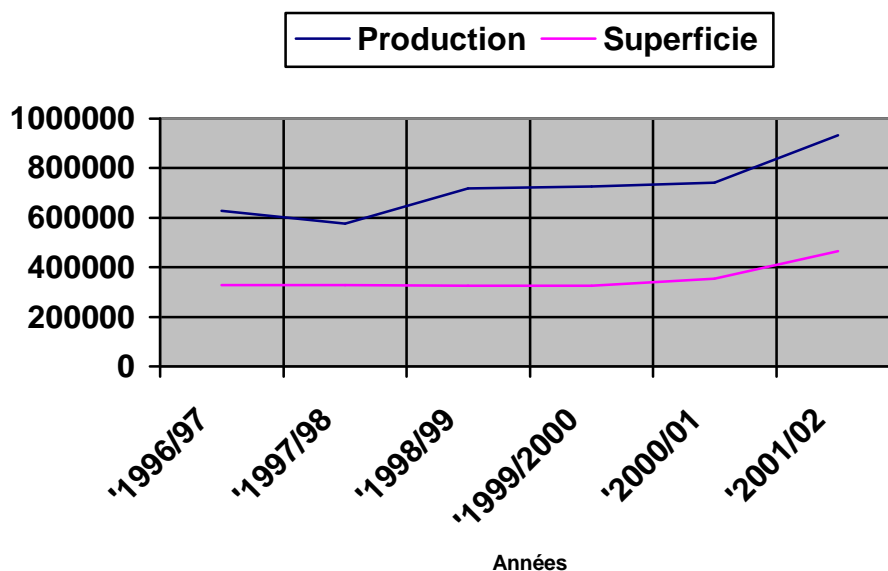
Cependant on constate une baisse de la production de 8,23% entre les campagnes 1996/97 et 1997/98. Quant aux superficies, elles ont évolué en dents de scie, de 1996/97 à 2001. L'évolution des rendements est presque identique à celle de la production.

Tableau 3 : Evolution des superficie, productions et rendements de riz de 1996 à 2001

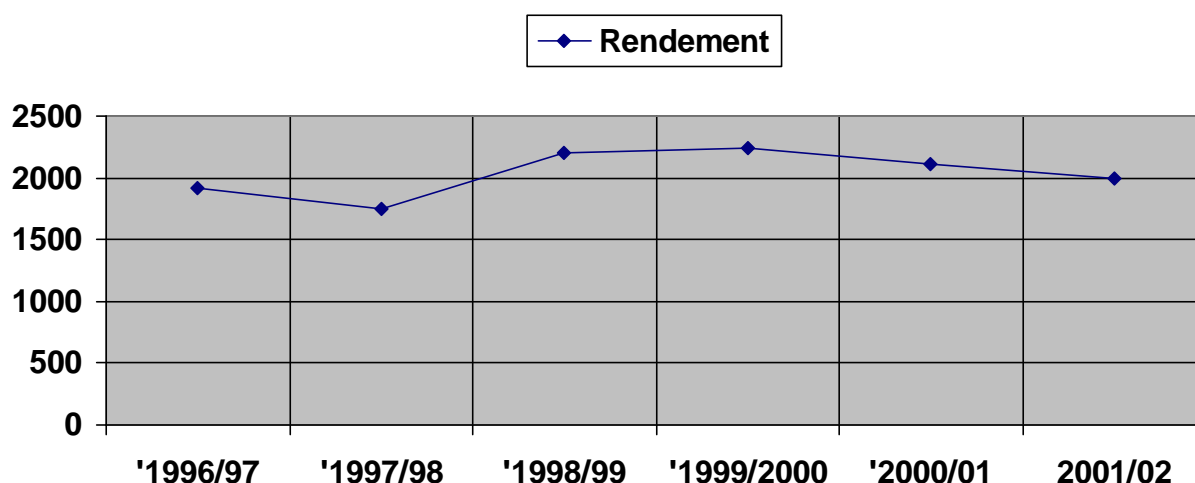
Campagne	Superficie (ha)	Production (tonne)	Rendement (kg/ha)
1996/1997	327806	627405	1914
1997/1998	327991	575745	1755
1998/1999	326433	717856	2199
1999/2000	325107	727140	2237
2000/2001	352739	742808	2106
2001/2002	465898	932588	2001

Source : DNAMR-DNSI

Evolution des superficies et des productions



Evolution des rendements du riz (1996-2001) : kg/ha



Evolution des superficies, production et rendements par système de production

Par rapport au système de maîtrise totale de l'eau, la production de riz est passée de 278961 tonnes en 1996/97 à 354660 tonnes en 2000/2001 soit une hausse de 27,1%. Cette production est fortement dominée par l'Office du Niger, qui, à lui seul a produit au titre de la campagne 2000/2001 346021 tonnes sur une production totale de 354660 tonnes soit 97,6%.

En submersion contrôlée la production maximale a été obtenue en 1999/2000 soit 179928 tonnes. Pour les autres années la production a varié entre 114667 tonnes et 150562 tonnes.

Pour les PPIV, la production est passée de 17961 tonnes en 1996/97 à 48868 tonnes en 2000/2001 soit une augmentation globale de 172% et un taux d'accroissement annuel de 34%.

La production rizicole du secteur traditionnel a évolué en dents de scies avec un maximum de 203588 tonnes en 1998/99 et un minimum de 105867 tonnes en 1997/98.

Sur l'ensemble de la production nationale du riz, le système en maîtrise totale représente 45,5% contre 20% pour la submersion contrôlée, 7% pour les PPIV et 23% pour le système traditionnel.

Tableau 4 : Evolution de la production de riz par système de production (tonnes) de 1996/97 à 2000/2001

	Zone de production	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Maîtrise totale de l'eau	ON	268284	270375	309268	319604	346021
	OPIB	8277	8855	8095	1503	5701
	ODRS	2400	2694	2817	1616	2938
	Total	278961	281924	320180	322723	354660
Submersion contrôlée	ORS	35530	40675	30861	33326	28296
	ORM	25368	8642	13978	24757	6602
	CMDT	71889	87689	96996	110275	98163
	Région Mopti	7248	6799	8727	11570	10192
	Total	114667	143805	150562	179928	143253
Maîtrise totale par pompage sans système de drainage	PPIV Kayes	473	56	94	148	209
	PPIV Tombouctou	16572	28849	29556	37320	47599
	PPIV GAO	916	757	560	339	1060
	Total	17961	29662	30210	37807	48868
Secteur traditionnel	Pluvial	177008	105867	203588	179112	170395
Tous systèmes	Total général	588597	455391	704540	719570	717176

Source : DNSI-DNAMR

Tableau 5 : Evolution de la superficie de riz par système de production(ha) de 1996/97 à 2000/2001

	Zone de production	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Maîtrise totale de l'eau	ON	54165	53840	53341	55107	58889
	OPIB	2314	2247	2188	2112	2062
	ODRS	800	816	805	658	674
	Total	57279	56903	56334	57877	61635
Submersion contrôlée	ORS	13733	28579	25781	25368	27681
	ORM	29341	14469	16506	15297	17064
	CMDT	44645	57095	59306	62754	69559
	Région Mopti	1385	1324	1516	1820	1754
	Total	89104	101467	103109	105239	116058
Maîtrise totale par pompage sans système de drainage	PPIV Kayes	135	28	99	37	110
	PPIV Tombouctou	6317	8002	8315	9817	10565
	PPIV GAO	340	335	159	88	218
	Total	6792	8365	8573	9942	10893
Secteur traditionnel	Pluvial	170977	158902	154738	150273	157809
Tous systèmes	Total général	324152	325637	322754	323331	346395

Source : DNSI-DNAMR

Tableau 6 : Evolution des rendements(kg/ha) de riz par système de production de 1996/97 à 2000/2001

	Zone de production	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Maîtrise totale de l'eau	ON	4953,1	5021,8	5797,9	5799,7	5875,8
	OPIB	3576,9	3940,8	3699,7	711,6	2764,8
	ODRS	3000,0	3301,5	3499,4	2455,9	4359,1
	Total	4870,2	4954,5	5683,6	5576,0	5754,2
Submersion contrôlée	ORS	2587,2	1423,2	1197,0	1313,7	1022,2
	ORM	864,6	597,3	846,8	1618,4	386,9
	CMDT	1610,2	1535,8	1635,5	1757,3	1411,2
	Région Mopti	5233,2	5135,2	5756,6	6357,1	5810,7
	Total	1286,9	1417,3	1460,2	1709,7	1234,3
Maîtrise totale par pompage sans système de drainage	PPIV Kayes	3503,7	2000,0	949,5	4000,0	1900,0
	PPIV Tombouctou	2623,4	3605,2	3554,5	3801,6	4505,3
	PPIV GAO	2694,1	2259,7	3522,0	3852,3	4862,4
	Total	2644,4	3546,0	3523,9	3802,8	4486,2
Secteur traditionnel	Pluvial	1035,3	666,2	1315,7	1191,9	1079,8
Tous systèmes	Total général	1815,8	1398,5	2182,9	2225,5	2070,4

Source : DNSI-DNAMR

Evolution des importations et des exportations de riz(tonnes) de 1996-1997 à 2000/2001

Années		1996	1997	1998	1999	2000	2001
Importations	Volume	81471,7	38315	90271	82460	51970	82762,7
Exportations	Volume	6054	-	244,9	40,7	159	-

Source : DNCC

Les importations de riz ont évolué en dents de scie passant de 81471,7 tonnes en 1996 à 82762,7 tonnes en 2001 avec 38315 tonnes et en 2000 et 51970 tonnes.

Les exportations de riz, quant à elles, ont atteint leur niveau maximum en 1996 avec 6054 tonnes.

Evolution du Bilan Ex-post de 1996/97 à 2000/2001

Le bilan ex-post est la photographie (disponibilités /emplois) de la situation alimentaire définitive au 31 Mars de l'année en cours.

Au cours des cinq dernières années, les disponibilités sont passées de 461710 tonnes en 1996/97 à 545060 tonnes en 2000/2001. De même la consommation apparente par habitant est passée de 45,7 kg à 49,04 kg. Ce qui se ressent par une amélioration substantielle de la production de riz ces dernières années.

Tableau 7 : Evolution du bilan Ex-post pour le riz de 1996/97 à 2000/2001

Poste	1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/2001
Population au 30 Avril	9249000	9436000	10006000	10226000	10473000
Disponibilités (millier de tonnes)	461,71	444,65	512,24	516,02	545,06
Production brute (millier de tonnes)	627,4	575,74	717,86	727,14	742,6
Production disponible (millier de tonnes)	389,62	357,53	445,79	451,55	461,15
Stocks initiaux (millier de tonnes)	4	39,02	1,85	6,61	25,68
Importations (millier de tonnes)	68,09	48,1	64,6	57,86	58,23
Stocks finaux (millier de tonnes)	39,02	1,85	6,61	25,68	31,5
Consommation apparente totale (kg/an)	422,69	442,6	505,63	490,34	513,56
Norme de consommation (kg/ht/an)	40,72	40,72	40,72	43,55	43,55
Consommation apparente par habitant(kg)	45,7	46,91	50,53	47,95	49,04

Source : DNAMR-DNSI

Souleymane KEITA
DNSI/MEF. Tél. 222455
Fax : 22 71 45 – Bamako

M'Bouilé KOITE
DNAMR. Tél. 22 28 77
Fax : 22 85 49 Bamako

Encadré 2 : Systèmes d'irrigation rizicole :

Cas du Projet Valorisation des Ressources en Eau de Surface à Mopti (VRES)

Le Projet de Valorisation des Ressources en Eaux de Surface (PVRES), fruit de la coopération Mali – Union Européenne , intervient en 5° Région administrative (Région de Mopti) dans le delta intérieur du Niger depuis 1989.

L'objectif du projet est de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire du pays par la réduction de l'insécurité alimentaire dans certaines zones du delta intérieur du Niger au lendemain de la grande sécheresse qui a frappé le centre et la partie septentrionale du Mali en 1984.

Le projet a connu les deux phases ci-après :

Première phase : 1989 – 1993 .

Réalisation de 16 périmètres communautaires couvrant au total près de 650 ha de superficies aménagées avec une superficie moyenne par périmètre de 10 à 30 ha.

Les rendements observés variaient entre 5,43t/ha et 5,94t/ha .

Deuxième phase :

Démarrée en 1995, cette phase vient de s'achever .

On compte parmi les réalisations de cette phase deux nouveaux types d'aménagements : les micros périmètres irrigués de groupes ou MIG, les petites exploitations irriguées familiales ou PEIF .

Les MIG ont une superficie variant de 2 à 8ha avec un nombre d'exploitants variant de 4 à 8 tandis que les PEIF ont des superficies variant de 1 à 1,5ha et sont gérés par l'exploitant et les membres de sa famille .

Une troisième phase du programme vient d'être financée par l'Union Européenne et démarrera en 2002.

L'approche VRES s'inscrit parfaitement dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'irrigation élaborée en 1998 par l'accent qu'elle met sur la maîtrise totale de l'eau en matière d'aménagement hydro-agricole . Elle repose sur une combinaison d'un ensemble de techniques et d'outils pédagogiques qui ont permis d'atteindre les résultats auxquels le projet a aujourd'hui abouti. S'il est vrai que les aménagements des petits périmètres irrigués constituent l'ossature de la stratégie d'intervention du VRES, il n'en demeure pas moins vrai que cette approche doit son succès à des actions d'accompagnements comme la formation en technique agricole et de gestion des périmètres ainsi que le suivi-évaluation permanent et l'appui conseil aux organisations paysannes mises en place.

Cas de l'Office du Niger

Le Mali est extrêmement divers du point de vue écologique, avec des zones climatiques allant du climat saharien (moins de 150mm de pluie) au nord au climat guinéen ou subtropical (1200mm de pluie) au sud. L'économie du pays est dominée par le secteur primaire principalement l'agriculture et l'élevage qui a contribué pour près de 45% au PIB en 1995. Le potentiel agricole du pays repose sur des ressources en Eau et de sol assez importants. En effet le système hydrographique du Mali est constitué par les bassins du haut Sénégal et du Niger moyen . Le bassin du fleuve Niger sur lequel est localisé l'Office du Niger est estimé à 1,5 millions de km² dont plus de 300 000km² sont localisé au Mali.

L'Office du Niger exploite une superficie totale de 60 000ha sur un potentiel de 960 000ha par irrigation gravitaire à maîtrise totale de l'eau à partir du barrage de dérivation de Markala sur le fleuve Niger. Le potentiel d'écoulement annuel du Niger est de 46 milliards de m³ à Koulikoro. Les types de cultures pratiquées à l'Office du Niger sont :

- Le riz
- La canne à sucre
- Le maraîchage
- Les arbres fruitiers.

Amadou CISSE CPS/MDR
Acisse@cps.mdr.org

Introduction des Variétés de riz dans la zone Office du Niger

L'introduction des variétés performantes de riz en zone Office du Niger a été favorisée par le changement survenu vers les années 1980 dans le système de production traditionnelle.

Le système de culture pratiqué était extensif avec l'utilisation des grandes superficies rizicoles et le mode de semis à la volée. Les variétés adaptées à ce système étaient de cycle long(150-160 jours du semis à la maturité), photosensibles avec des pailles hautes et un rendement moyen en milieu paysan variant de 1 à 2,5 tonnes/ha.

De 1980 à 1985, trois principales variétés ont été introduites en zone Office du Niger(Gambiaka Kokoum, D52-37 et BH2). Suite à l'explosion de la pyriculariose en 1986, la variété D52-37 qui était largement diffusée a été complètement détruite dans certaines zones de production, notamment dans le Kouroumari et à Niono. Elle fut remplacée par la H15-23 DA, une autre variété de paille haute et également de cycle long mais plus tolérante à la pyriculariose. Parmi ces variétés vulgarisées, trois sont des variétés traditionnelles améliorées(gambiaka kokoum, D52-37 et H15-23DA) et une variété lignée(BH2) qui a été créée à la Station de Recherche Agronomique de Kogoni dans les années 1970 par croisement de HKG 98 avec Khading Tang.

Parallèlement, les techniques culturales ont évolué passant du système extensif à celui intensif plus rentable. L'évolution de ce système de culture a débuté en zone Office du Niger suite au démarrage du Projet Retail dont l'objectif était orienté vers l'intensification de la double culture de riz.

Les variétés qui ont été largement diffusées et adoptées par le milieu paysan(à cause de leurs performances agronomiques et de leurs adaptabilités) ont été BG 90-2 pour la saison humide et China 988 pour la saison sèche et chaude. En 1993, d'autres variétés telles que Bouaké 189, Kogoni 89-1 et Kogoni 91-1 ont été vulgarisées en zone Office du Niger.

En 1995, la panachure jaune du riz communément appelée virose a fortement touché la variété BG 90-2 qui était la plus cultivée contrairement à la variété Kogoni 91-1 qui s'est montrée relativement tolérante à cette maladie virale.

Compte tenu de la situation, l'IER a entrepris l'élargissement de la base génétique afin de mettre à la disposition des acteurs deux nouvelles variétés performantes et tolérantes à la virose et à la cécidomyie africaine de riz. Il s'agit de Jama jigui(Leizong 152) et Sahelika(ECIA 36-2-2-1-4) exclusivement destinées pour la culture de saison humide. Quant à la culture de contre saison sèche et chaude, en plus de China 988, les variétés Habeganj, TN 1 et IR 1561 – 228 A ont été également produites.

Ensuite la variété Wassa(IR 32307-107-3-2-2) a été adoptée à cause de son cycle court, la qualité marchande et organoleptique de son grain et de son rendement moyen en milieu paysan de l'ordre de 4,5-5 tonnes/ha. Elle est actuellement la variété la plus cultivée en contre saison. Une nouvelle variété Nionoka(AD-9246) très productrice et ayant des grains de meilleures qualités marchande et organoleptique vient d'être vulgarisée pendant la contre saison 2001.

Le système intensif actuel, utilise des variétés à paille courte, non photosensibles à haut potentiel de rendement et exigeantes en engrais(BG 90-2, Kogoni 91-1). Dans ce cas, le repiquage a été généralisé avec des doses recommandées d'azote de 120 kg N ha et 46 kg P205 ha, soit 222 kg d'urée ha et 100 kg de DAP ha. Dans le cadre de la double culture, les doses d'azote conseillées sont de 150kg N ha.

Parmi toutes les variétés vulgarisées en intensification en zone Office du Niger pour la culture de saison humide, la variété Kogoni 91-1(Gambiaka Suruni) est la plus adoptée de nos jours. Elle est caractérisée par un haut potentiel de rendement avec des grains de meilleures qualités marchande et organoleptique.

Il a été constaté que l'amélioration actuelle de la productivité du riz est imputable en partie à la disponibilité de variétés performantes, tolérantes aux maladies ayant des grains de meilleure qualité et à haute valeur marchande. Ceci explique les importants efforts fournis par la recherche pour soutenir l'élan actuel.

Lamissa DIAKITE
IER/ECOFIL/Bamako
Lamissa.diakite@ier.ml

Encadré 3 : Sept pays pour vulgariser les variétés de riz NERICA

Sept pays d'Afrique de l'ouest ont été choisis par l'initiative africaine sur le riz, (ARI de son sigle anglais), pour vulgariser et disséminer dans le monde rural les différentes variétés du Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA).

Ces variétés de riz ont été mises au point par l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'ouest (ADRAO).

Pour les cinq premières années, les efforts de l'ARI vont ainsi se concentrer sur le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Togo, le Mali, la Guinée et la Gambie avant que l'expérience ne s'étende à d'autres pays de l'Afrique Australe et Orientale, indique l'ADRAO.

L'ARI est une initiative de 17 pays africains membres de l'ADRAO qui vise à lutter contre la pauvreté et à promouvoir la sécurité alimentaire, en collaboration avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD).

"Il faut avoir à l'esprit que pour beaucoup de gens en Afrique de l'ouest, nourriture rime avec riz", a indiqué le docteur Kanayo F. Nwanzé, directeur général de l'ADRAO, qui a révélé que le développement de la culture des variétés NERICA fera faire aux pays membres de son Organisation une économie de l'ordre de 88 millions de dollars US par an. Selon M. Nwanzé, l'exemple le plus patent est celui de la Guinée Conakry où il a été initié depuis 1997 avec 116 paysans, une opération dite de sélection variétale participative des NERICA et où quelque 90.000 paysans ont pris part à des essais de dissémination en 2001, permettant à ce pays de produire 150.000 tonnes de riz pour un gain annuel de 10 millions de dollars US, soit près de 50 % de ses importations.

Les deux premières années du programme ARI ont déjà bénéficié d'accords de financement de la part du gouvernement japonais, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Fondation Rockefeller et de la Banque mondiale.

Correspondant de la **PANA**
Abidjan

Evaluation des coûts de production du Paddy à l'Office du Niger : Un outil d'évaluation consensuelle

Au cours des trois dernières années, la chambre d'agriculture de Niono a tenté sans succès d'uniformiser les prix de vente du paddy dans l'ensemble de la zone de l'office du Niger, faute d'adéquation entre les prix proposés et les coûts de production. Les désaccords sur l'évaluation de ces coûts ont été mis en évidence en 1997 et en 1998, notamment au cours des rencontres entre chercheurs, paysans et conseillers agricoles. Certains paysans souhaitent par exemple intégrer les frais de santé, de déplacement ou de mariage dans l'estimation des coûts, révélant une confusion entre coûts de production et besoins familiaux. L'unité de recherche-développement de l'observatoire du changement (URDOC) et l'Institut d'Economie Rurale (IER) ont donc entrepris une évaluation du coût de production du paddy, en concertation avec tous les acteurs de la filière.

Les exploitations suivies couvrent l'ensemble des zones de l'Office du Niger (Niono, Molodo, Macina, Kouroumari, N'Débougou) et le nouveau casier du M'Béwani. Des classes d'exploitation ont été constituées en fonction du caractère résident ou non résident de l'exploitant : trois classes de résidents, distinguées selon la superficie travaillée et le degré d'équipement ; une classe de non-résidents. Une rencontre a été organisée avec les producteurs retenus afin de les impliquer dans cette démarche. Avec l'aide des conseillers agricoles de l'Office du Niger, les exploitants ont collecté les données des opérations culturales et des charges afférentes dans un « journal d'exploitation ». Le travail familial a été évalué et pris en compte dans le coût de production, car l'économie de marché il se situe en concurrence avec le travail salarié dans la zone.

Cinquante et une opérations, représentant autant d'étapes de la production du paddy, ont été regroupés en douze ensembles d'opération culturales, chacune pouvant engendrer trois types de charges : une charge économique familiale représentée par le temps de travail de l'exploitant, une charge monétaire correspondant aux dépenses effectives et une charge économique en nature constituée par le paiement en nourriture des manœuvres salariés temporaires ou permanents.

L'analyse a mis en évidence une forte variabilité des coûts de production entre parcelles, selon leur état d'aménagement, entre zones d'encadrement de l'office et entre exploitations. Les coûts de production varient entre 250 000 et 350 000 francs CFA par hectare (381 à 533 euros).

Les exploitants qui ont des parcelles réhabilitées maîtrisent mieux leurs coûts de production (69 F CFA par kilo de paddy produit, 0,105 euro) que ceux-ci ont des parcelles non réhabilitées (74 francs CFA par kilo, 0,113 euro), car la productivité est plus élevée sur les parcelles réaménagées. Sur ces dernières, les rendements moyens enregistrés sont d'environ 6 tonnes par hectare contre 4 tonnes par hectare sur les parcelles non réhabilitées.

Les performances sont différentes dans deux groupes de zone d'encadrement : les zones où le rendement est supérieur à 5 tonnes par hectare comme N'Débougou, Niono, Kouroumari et le nouveau casier du M'Béwani, et les zones à faible rendement, telles que Macina et Molodo. Les exploitations des zones à haut rendement ont les coûts de production les plus faibles, entre 66 et 73 francs CFA par kilo (0,101 à 0,112 euro). Les exploitations de

Macina et de Molodo ont des coûts de production plus élevés, entre 78 et 87 francs Cfa par kilo(0,119 à 0,132 euro).

Les exploitations de plus de 10 hectares enregistrent un rendement de 5 tonnes par hectare, contre 4,6 tonnes par hectare pour les exploitations de moins de 5 hectares et pour les non – résidents. Le coût de revient du paddy est diversement maîtrisé par ces différents groupes de paysans, malgré un coût de production comparable, de l'ordre de 300 000 francs Cfa par hectare (457 euros). Les coûts de production des grandes exploitation sont inférieurs (72 francs Cfa par kilo, 0,109 euro) à ceux des petites exploitation (77 francs Cfa par kilo, 0,117 euro) et à ceux des exploitants non-résidents(76 francs Cfa par kilo, 0,116 euro). L'essentiel du travail étant manuel, la bonne utilisation du travail familial est le facteur qui détermine la maîtrise des coûts de production. Les grandes exploitation emploient plus de main d'œuvre familiale(90 hommes/jours par hectare) que les petites exploitations et les non-résidents (80 hommes/jours par hectare).

L'aménagement des terres entrepris par le gouvernement du Mali avec l'appui des bailleurs de fonds contribue donc à la maîtrise des coûts de production du riz. Une meilleure gestion du travail familial y participerait aussi. La méthode d'évaluation consensuelle des coûts de productions du paddy a permis d'engager une discussion entre tous les acteurs de la filière du riz et d'obtenir une base de négociation pour fixer la redevance de l'eau et le prix de vente du paddy dans la zone. C'est également un outil précieux pour programmer les activités de production rizicole et pour gérer l'exploitation. Son usage implique une formation continue des conseillers agricoles et des paysans.

Yénizié KONE
IER
yeneziekone@ier.ml

Encadré 4 : Recommandations sur la méthodologie de calcul des coûts de production du riz

L'atelier organisé par le réseau national riz sur le bilan de campagne 1999/2 000 et les méthodologies de calcul des coûts de production et des rendements, tenu le 13 Avril 2 000 dans la salle de conférence de l'APCAM a enregistré la présence d'au moins trente participants composés de représentants de structures de recherche, de vulgarisation, du réseau des chambres d'agriculture des producteurs.

L'objet de la rencontre était d'aborder les thèmes techniques identifiés lors de l'atelier de lancement organisé sur la filière riz en Avril 1999. Il s'agit notamment de :

- Bilan de campagne avec un accent sur les méthodes de collecte de données
- Méthodologie de calcul des coûts de production et des rendements

Chaque thème a été exposé sur la base d'un document de travail produit par un membre du comité d'animation. Les exposés ont été suivis de discussion et de débat.

Il a été constaté que les méthodes de calcul des coûts de production varient d'une part selon les structures de vulgarisation et d'autre part selon le système de production. Il n'existe pas de méthode harmonisée de calcul des coûts de production. Par contre, il existe des éléments communs entrant dans le calcul des coûts de production qui sont :

- € le coût du matériel
- € le coût des intrants
- € le coût de la main d'œuvre salariée.

Les autres éléments constituent des points de désaccord entre producteurs, chercheurs, vulgarisateurs et opérateurs privés (commerçants, transformateurs). Ces éléments sont :

- € la main d'œuvre familiale : estimation des temps de travaux et valorisation des efforts fournis ;
- € l'amortissement du matériel agricole et des animaux de trait : quelle méthode utiliser (linéaire ou logarithmique) ; comment répartir l'amortissement sur les différentes cultures ;
- € le coût au décorticage : coût rapporté à un kilogramme de riz décortiqué
- € le rendement : quel rendement prendre en compte (rendements estimés par les producteurs ou par les services d'appuis)
- € le coût de l'eau : comprend plusieurs éléments (fonctionnement et entretien des réseaux tertiaires, secondaires et primaires, investissement dans les aménagements). Quels éléments prendre en compte ?

A l'issue des discussions et débats, l'atelier a formulé la prise en compte des éléments communs ci-après :

- ◆ le coût de la main d'œuvre familiale et la comparaison des résultats selon les méthodes de calcul. Pour cela, trois méthodes ont été identifiées : i) calcul des gains par journée de travail une fois les charges monétaires déduites ; ii) calcul des coûts de travail familial en utilisant un salaire journalier de référence (le salaire d'un ouvrier agricole de la zone) ; iii) calcul des coûts de la main d'œuvre familiale en tenant compte du fait que les différences tâches sont rémunérées selon la durée de la journée. Par exemple, la conduite des animaux de trait généralement faite par un membre de l'exploitation.
- ◆ Les frais de décorticage doivent être évalués en fonction du type de décortiqueuse (petites décortiqueuses, mini-rizerie). Dans ce cas, il faut intégrer à la fois les frais financiers et les pertes occasionnées au cours du décorticage (différents coefficients peuvent être utilisés selon le type de décortiqueuse)
- ◆ Les frais d'entretien des réseaux tertiaires doivent être présentés comme une composante des coûts de production car ils sont à la charge du producteur.

Abdoulaye KEITA,
Conseiller technique, APCAM
Akeita@apcam.malinet.ml

Informations sur les autres réseaux :

Guinée : reprise spectaculaire des importations de riz .

Depuis cinq ans le volume moyen des importations annuelles de riz en Guinée était en diminution et ce malgré la baisse récente et importante des cours du riz sur le marché mondial : elles sont ainsi passées de 275 000 tonnes entre 1992 et 1996 à 200 000 tonnes entre 1997 et 2000 alors que le cours mondial du riz est passé de 275 USD à 200 USD la tonne pour la même période. Ces résultats ont été obtenus principalement grâce à la mise en œuvre de la Lettre de Politique de Développement Agricole(LPDA) en particulier dans sa composante de sécurité alimentaire par les programmes d'appui à la commercialisation et la transformation des produits vivriers locaux. Pour l'année 2001, les derniers chiffres disponibles montrent un brusque et important changement de tendance puisque ces importations sont passées de 153 000 tonnes en 2000 à 293 000 tonnes en 2001 dont 8100 tonnes d'aide alimentaire et 4000 tonnes débarquées à Kamsar pour les besoins de la Compagnie des Bauxites de Guinée. Ces chiffres, provenant de l'enquête permanente effectuée par le PASAL auprès des importateurs, sont légèrement supérieurs à ceux fournis par le Port Autonome de Conakry(PAC) qui pour la même période a donné 264000 tonnes d'importation non compris 4000 tonnes enregistrées à Kamsar. Quoi qu'il en soit cette reprise spectaculaire des importations de riz en 2001 est engendrée par les facteurs ci-dessous :

- 1- **L'impact des incursions rebelles de l'année 2000** sur les activités socio-économiques du pays. Cet impact a été très négatif sur les activités de production agricole et de commercialisation dans les deux principales zones de production de riz du pays, principalement la Guinée forestière mais également le Sud de la Guinée de la maritime et ce pour deux campagnes agricoles successives.
- 2- **La mauvaise campagne agricole 2001-2002** dans d'autres zones productrices de riz comme la vallée du fleuve Niger et dans les régions de Kankan et de Faranah en raison d'inondations des plaines.
- 3- **La baisse des cours du riz sur le marché international.**
- 4- **La taxation des importations** : Le degré d'exonération des quantités déclarées peut constituer un facteur d'encouragement des importations. Le régime de taxation des importations est stable 58 752 FG par tonne depuis 1998. Toutefois, en 2001, les quantités exonérées de droits et de taxes portent sur un volume de 67 400 tonnes pour 183 000 tonnes déclarées(chiffres syndonia).
- 5- **La réexportation éventuelle des importations de riz** : Il s'agit d'une hypothèse que le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage se propose d'étudier dans les meilleurs délais en diligentant une mission de suivi des flux transfrontaliers du riz et des autres produits vivriers.

Lansana BAYO,
Coordinateur Observatoire Riz
Conakry-Guinée
Lansanabayo@hotmail.com

Informations générales :

Conclusions de l'atelier de restitution des résultats des dispositifs d'informations sur les Observatoires riz Bamako, 13 et 14 juin 2002

L'atelier de restitution a été organisé à l'APCAM sous la présidence de son secrétaire Général. Il a regroupé 24 participants composés des membres du réseau, des représentants des organisations de producteurs, des opérateurs céréaliers, du réseau des opérateurs d'intrants agricoles, des représentants du CIRAD, de l'IRAM et du réseau APM. Il fait suite à celui de Saint Louis tenu du 25 au 31 mars 2002. A l'issue de cet atelier, d'importantes orientations ont été prises.

L'objectif du présent atelier est de :

- informer et partager avec les acteurs de la filière les résultats de l'atelier de Saint Louis en terme d'acquis et faiblesses décelés au cours des deux années de fonctionnement des observatoires et réseau,
- parvenir à un consensus sur les orientations futures à donner au réseau et ses perspectives de financement sur les trois prochaines années. L'atelier a retenu les propositions suivantes :

■ Organisation et fonctionnement du réseau

L'amélioration du fonctionnement du réseau nécessite la mise en cohérence de son approche et de ses activités avec celles prévues dans le cadre du système d'information de la filière riz. Le réseau devrait axer les efforts sur la valorisation des informations disponibles par un système d'analyse fine susceptible de faciliter le processus de prise de décision. Pour y parvenir, il a été souhaité les orientations suivantes :

- maintenir et renforcer l'ancrage institutionnel du réseau au sein de l'APCAM qui a été retenu déjà par les autorités et l'Union Européenne pour piloter le système d'information sur la filière riz,
- élargir les membres du comité d'animation aux transformateurs et aux organisations de productions (OPIB et AOPP),
- mettre en place un comité d'orientation composé de l'ensemble des acteurs de la filière chargé d'approuver les activités du réseau et de proposer les orientations. Ce comité se réunirait une à deux fois dans l'année,
- faire du réseau un outil qui sert à la fois les décideurs et les producteurs.

■ Domaines d'intervention prioritaires

Les activités du réseau devraient porter en priorité sur :

- la coordination des informations sur la filière par la constitution d'une base de données relativement bien fournie, constamment actualisée et susceptible d'apporter des réponses aux préoccupations des membres du réseau et de l'ensemble des acteurs et décideurs politiques ;
- l'analyse très poussée des informations disponibles avec l'appui des différentes structures membres du réseau. Cette analyse devrait attirer les décideurs politiques, les partenaires et les opérateurs économiques à investir et s'intéresser aux différents maillons de la filière ;
- la diffusion des informations par des canaux appropriés. Les organisations de producteurs doivent constituer les relais pour la diffusion de ces informations.
- organisation des concertations entre acteurs et des réunions thématiques avec les décideurs sur des questions intéressant la filière.

■ Financement :

L'intérêt que les acteurs accordent au réseau est manifeste. La continuité et le renforcement des actions entreprises demandent le déploiement de synergie avec le financement de l'Union Européenne et la mise en place d'un programme pluriannuel prenant en compte les préoccupations des acteurs, des partenaires et des décideurs politiques.

COORDINATION DU RESEAU NATIONAL RIZ DU MALI

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali(APCAM)

Square Patrice Lumumba,

BP : 3299 - Tel : 21 87 25 - Fax : 21 87 37

Email : apcam@malinet.ml

Bamako

Rép. Mali

MEMBRES DU COMITE D'ANIMATION :

CPS/MDR

INSAH

DNAMR

IER/ECOFIL

DNCC

DNSI

OMA

PASIDMA

APCAM

PRODUCTEURS(SEXAGONE, OPIB)

Pour toutes informations sur le réseau et le bulletin, veuillez contacter
Monsieur Abdoulaye KEITA, Coordinateur du réseau National Riz - Mali

Email : akeita@apcam.malinet.ml